



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**1 – IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR	POWDER
CODE PRODUIT	858-01, 858-05
USAGE RECOMMANDÉ	Poudre pour nettoyer et dégraisser les planchers.
RESTRICTION UTILISATION	Usage industriel seulement.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

**2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION	Matière corrosive pour les métaux 1 Toxicité aiguë – Orale 4 Corrosion cutanée 1A Lésions oculaires graves 1 Toxicité aiguë – Inhalation 4 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique : Irritation des voies respiratoires 3 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (corrosion) 1	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	H290 H302 H314  H318 H332 H335	Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P234 P264 P270 P260	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

	P280  P271	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P390  P301+P312  P330 P301+P330+P331  P303+P361+P353  P363 P304+P340  P310  P321 P305+P351+P338  P312	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Traitement spécifique : Traiter comme brûlure chimique. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P406  P405 P403-P233	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion ou avec doublure intérieure. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS		Provoque des lésions graves des voies respiratoires.

### 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Métasilicate de sodium	6834-92-0	80 – 100 *

\* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

### 4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Traiter comme brûlure chimique.

### 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Compatible avec toutes les technique d'extinction.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Aucun connu.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Poudre / granules inorganiques. Non-combustible. Les eaux d'écoulement seront hautement alcalines.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

### 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

### 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
-------------	---

STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Aluminium, acides.

## 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Métasilicate de sodium	6834-92-0		Aucune limite établie.

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Poudre beige.
ODEUR	Inodore.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Très alcalin, approx. 14
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Ne s'applique pas.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	Non disponible.
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	Ne s'applique pas.
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.

DENSITÉ VRAC	0.881 g/cm <sup>3</sup>
SOLUBILITÉ (eau)	Soluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	Non disponible.
VISCOSITÉ	Non disponible.

## 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation. Le produit est hygroscopique.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Humidité, matériaux incompatibles. Les solutions aqueuses vont réagir avec l'aluminium, le zinc, l'étain et leurs alliages, générant du gaz hydrogène pouvant former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment si en contact avec des acides. Peut réagir avec des résidus de sucre pour former du monoxyde de carbone.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides, aluminium et alliages.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun connu.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

## 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	La poussière est un irritant sévère pour les voies respiratoires. Tous les symptômes de toxicité aigue sont dus à la forte alcalinité.
CUTANÉ	Le produit provoque des brûlures chimiques. Douleur, rougeurs, dommages cutanés.
OCULAIRE	Le produit provoque des brûlures chimiques. Peut provoquer des dommages permanents aux yeux s'ils ne sont pas irrigués immédiatement. Douleur, rougeur, larmolement, dommages à la cornée.
ORALE	Le produit provoque des brûlures chimiques. Douleur, rougeurs, dommages cutanés.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucune donnée.
CUTANÉ	Aucune donnée.
OCULAIRE	Aucune donnée.
ORALE	Aucune donnée.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Non classé.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.

EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.
ORGANES CIBLES	Irritant pour le système respiratoire.
MALADIES AGRAVEES	Aucune donnée.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1152 – 1349, rat	>5000, rat	>2060 mg/m <sup>3</sup> , rat

## 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES


Métasilicate de sodium	6834-92-0
CL50 210 mg/L, 96h	Danio rerio
CE501 1700 mg/L, 48h	Daphnia magna

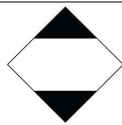
PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Inorganique. Après dilution, se dépolymérise rapidement en espèces moléculaires non distinguables de la silice dissoute naturelle.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Inorganique. Aucun potentiel de bioaccumulation.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	L'alcalinité du matériel aura un effet local sur les écosystèmes sensibles aux changements de pH.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

## 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

## 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN3262	SOLIDE CORROSIF, ALCALIN, INORGANIQUE N.S.A. (Métasilicate de sodium, pentahydrate)	8	III	

QUANTITÉ LIMITÉE : 5 kg	
POINT D'ÉCLAIR	Ne s'applique pas.

POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Contenants incompatibles : Aluminium.

### 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

### 16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	21 Juillet 2017
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale / Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average

<p>USEPA VECD VEMP WHMIS</p>	<p>United States Environmental Protection Agency Valeur exposition courte durée Valeur exposition moyenne pondérée Workplace Hazardous Materials Information System</p>
<p>AVIS AU LECTEUR</p>	<p>Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.</p>